

**Sujet :** [INTERNET] Projet photovoltaïque à Berrac

**De :** Claude Millon <claudemillon48@gmail.com>

**Date :** 16/10/2022 19:51

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Bonjour,

Autant le principe même de panneaux solaires est utile en tant que source d'énergie alternative, autant condamner 25 ha et abîmer définitivement Berrac, un joyau du patrimoine français est une catastrophe!

Ne conviendrait-il pas :

- de lancer une concertation préalable de tous les habitants de Berrac?

De revoir l'implantation du projet vers d'autres terrains qui ne soient pas à l'entrée du village ou dans son environnement immédiat ?

Cordialement

Claude Millon

Conciliatrice de Justice